

Comité Technique Local du 19 mai 2017

La CGT Finances Publiques 29 a dénoncé dans sa liminaire les mesures de recul social et de recul en matière de service public de nouveau présent à l'ordre du jour de ce CTL.

Point soumis au vote :

1-Emploi Agents techniques :

Demande de report voté à l'Unanimité par les Organisations syndicales

2- Fusion des RAN (Résidences Administratives nationales)

Pour la Direction, le regroupement des RAN permettrait d'ajuster au mieux le positionnement des effectifs en fonction de la situation des services et permettrait également d'élargir le périmètre des affectations et de combler les vacances d'emplois.

Pour la CGT ce projet de fusions de RAN va modifier les conditions d'affectation des futurs agents mutés ou promus. Les RAN sont modulées pour compenser les difficultés liées aux suppressions et aux vacances d'emplois, donc des choix politiques qui échappent aux agents mais dont ils sont victimes.

Pour la CGT, c'est un pas de plus dans la mise en cause du droit du fonctionnaire à choisir son affectation, à décider de sa mobilité, pour aller vers une mobilité forcée. Ce projet permet l'accompagnement des restructurations, des fusions de service voire des suppressions de sites au détriment des droits et garanties, des conditions de travail des collègues. Ce sont de nouveaux coup contre le service public et les missions de la DGFIP qui se préparent.

3-modification d'horaires d'ouverture Trésorerie de Landivisiau et St Pol de Léon

Les charges de travail et ne disposant plus de moyens nécessaires, les agents concernés demandent cet adaptation d'horaires. Les difficultés viennent des suppressions d'emploi, les agents ont besoin de renfort pour remplir leur mission d'accueil sereinement.

Pour ces raisons, la CGT a voté contre, en dénonçant le recul du service public de proximité.

4-Projet d'arrêté relatif aux services chargés de publicité foncière et service chargés de l'enregistrement.

La CGT Finances Publiques 29 est intervenue pour les collègues concernés par la fusion SFP et enregistrement sur leur inquiétude par rapport au fonctionnement des 2 services en septembre, notamment pour la comptabilité.

La direction nous informe qu'un tutorat sera mis en place pour le service enregistrement, en attendant que la personne concernée puisse aller en formation. Une réunion est aussi prévue pour les SPF afin de leur apporter des précisions sur leur méthode de travail.

La CGT ne prend pas position sur une mesure technique de mise en œuvre du projet de fusion auquel elle est opposée.

Points pour information :

5- Réorganisation des missions domaniales et politique immobilière, projet de décrets

La CGT s'est exprimée lors du dernier Comité Technique de Réseau (CTR), elle est fortement opposé à la remise en cause des missions domaniales, quand bien même cela se ferait au nom du renforcement de la Politique Immobilière de l'Etat.

6- Remplacement des agents berkani aux CFP de Quimperlé, Quimper et Brest.

Concernant les sites de Quimper et Quimperlé des lettres proposant la redistribution des heures ont été adressées aux agents berkani du Département.

Concernant le site de Brest la redistribution des heures d'entretien est terminée, 36 heures ont été distribuées

aux autres agents en tenant compte de l'organisation du service et de leur disponibilités.

Points divers

-La logistique et le service courrier de Quimper « steren » arrive à Quimper « Pilven ».

-Centralisation de la « mise sous pli » à Brest en juin après formation des agents concernés. Renforcement de l'équipe 3 ou 4 jours par semaine

-Modification des modalités de choix du temps partiel : la périodicité par mois devrait être identique ex si un agent choisi une semaine d'absence par mois dorénavant il faudra que ce soit la même semaine. L'instruction ne serait pas conforme à un décret antérieur selon solidaire. La RH va étudier la question.

Vos élu-e-s CGT du CTL du 19 mai 2017: Sandrine Allain , Jean-Luc Capelle, Christian Farges,

BULLETIN D'ADHESION

***Pour la défense des droits des agents
et du service public : La CGT !
Je participe, je me syndique !***

Nom : _____ Prénom : _____

Grade : _____ Echelon : _____ Temps Partiel : _____%

Poste ou service : _____

Mail : _____@dgfip.finances.gouv.fr

Date : _____ Signature : _____

Contactez la CGT

Courriel : cgt.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr

Internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/29/>

